

DÉCLARATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU POUVOIR POPULAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA

Au terme d'une campagne orchestrée par de puissantes entreprises médiatiques, fondamentalement européennes, qui ont attaqué Cuba avec férocité, le Parlement européen vient de voter, après un débat malhonnête, une résolution de condamnation de notre pays qui manipule des sentiments, dénature les faits, profère des mensonges et occulte des réalités.

Le prétexte avancé a été le décès d'un détenu, condamné d'abord pour des délits communs, puis manipulé par des intérêts étasuniens et par la contre-révolution interne, pour avoir refusé, de sa propre volonté, de manger malgré les avertissements et l'intervention des médecins spécialistes cubains.

On ne saurait utiliser ce fait regrettable pour condamner Cuba au motif qu'elle aurait pu éviter ce décès. S'il est un domaine où notre pays n'a pas à se défendre verbalement, car la réalité est irréfutable, c'est bien dans celui de la lutte pour la vie des êtres humains, qu'ils soient nés à Cuba ou à l'étranger. Un seul exemple suffit : la présence de médecins cubains en Haïti onze avant le séisme de janvier dernier, ce dont la presse hégémonique se garde bien de parler.

Cette condamnation masque un profond cynisme. Combien d'enfants sont morts dans les nations pauvres parce que les pays riches représentés au Parlement européen ne tiennent pas leurs engagements d'Aide publique au développement ? Tous savent que c'est prononcer là une sentence de mort massive, mais ils ont choisi de préserver leurs niveaux de gaspillage et de surconsommation somptuaire, suicidaires à long terme.

C'est aussi offenser les Cubains que de vouloir leur donner des leçons alors que les gouvernements européens répriment en ce moment même les immigrants et les chômeurs, tandis qu'ici, le peuple propose librement et sans intermédiaires, dans des réunions de quartiers, ses candidats aux élections municipales.

Ceux qui ont participé à la contrebande aérienne de détenus, à l'établissement de prisons illégales et à la pratique de la torture, ou qui les ont permis, n'ont aucun droit moral de juger un peuple agressé et en butte à un blocus brutal.

Une condamnation si discriminatoire et sélective ne peut s'expliquer que par l'échec d'une politique qui a été incapable de faire plier un peuple héroïque. Ni la loi Helms-Burton, ni la Position commune européenne, apparues la même année, dans les mêmes circonstances et dans les mêmes buts, toutes deux au mépris de notre souveraineté et de notre dignité nationales, n'ont pas le moindre avenir, car les Cubains rejettent

les diktats, l'intolérance et les pressions comme normes des relations internationales.

Assemblée nationale du Pouvoir populaire de la République de Cuba

11 mars 2010